

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 722

présenté par
M. Cellier

ARTICLE 6 QUATER

À la seconde phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« usage »,

insérer le mot :

« bénéfique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.